

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid
Receiving - PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

| | |
|---|--|
| Title - Sujet Passerelles interopérabilité radio | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation W0106-14W732/A | Date 2015-01-26 |
| Client Reference No. - N° de référence du client W0106-14W732 | |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-026-16308 | |
| File No. - N° de dossier QCW-4-37265 (026) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-09 | |
| Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perron, Jonathan | Buyer Id - Id de l'acheteur qcw026 |
| Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2838 () | FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ESCADRON DES TRANSMISSIONS COMPTOIR DE SERVICES 501, RUE GÉNÉRAL T.L. TREMBLAY GARNISON VALCARTIER COURCELETTE (QUÉBEC) G0A 4Z0 Canada | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée Voir Doc | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

QCW-4-37265

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0106-14W732

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

TITRE : PASSERELLES D'INTEROPÉRABILITÉ RADIO

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Énoncé du Besoin
2. Compte rendu
3. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé du Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Date de livraison
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

- | | |
|----------|---|
| Annexe A | Énoncé du Besoin |
| Annexe B | Base de paiement |
| Annexe C | Tableau des critères d'évaluation techniques obligatoires |

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14W732

File No. - N° du dossier
QCW-4-37265

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TITRE : PASSERELLES D'INTEROPÉRABILITÉ RADIO

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Énoncé du Besoin

Le 5^e Groupe Brigade Mécanisé du Canada (5 GBMC) du Ministère de la Défense Nationale souhaite procéder à l'achat et à la livraison de 4 (quatre) passerelles d'interopérabilité radio, disponibles dans le commerce, et selon les autres spécifications de l'Annexe A du document d'appel d'offres.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(25-09-2014\)](#) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences de l'annexe A - Énoncé du Besoin et comment ils réaliseront les travaux. Les soumissionnaires doivent compléter l'annexe C - Tableau des critères d'évaluation techniques obligatoires

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement à l'annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

- a) Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques des produits proposés.
- b) Le soumissionnaire doit remplir et inclure avec sa proposition, le tableau des critères d'évaluation techniques obligatoires du besoin décrit en annexe C.

| Art. | Critères d'évaluation techniques obligatoires |
|------|---|
| 1 | Doit permettre une communication entre les radios commerciales, militaires et amateurs, de même qu'avec les téléphones satellite, conventionnels, cellulaires et VoIP qui sont tous connectés sur la même unité (limité par le nombre de fentes disponibles). |
| 2 | Doit être configurable et opérable via une interface de programmation majoritairement graphique. |
| 3 | Doit être étanche aux intempéries et opérable, sans s'y limiter, dans une zone de température allant de -20 à +50 degrés Celsius. |
| 4 | Doit fonctionner sur un large éventail de sources de tension. Les sources possibles comprennent : <ol style="list-style-type: none">a. 11-15 VDCb. 115 VAC à 220 VAC 50Hzc. 115 VAC à 220 VAC 60Hz |
| 5 | Doit être transportable et installable dans un châssis standard de 19 pouces de largeur x 24 pouces de hauteur. |
| 6 | Doit pouvoir être interconnecté avec d'autres unités via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. |
| 7 | Doit être configurable / gérable à distance via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. |
| 8 | Doit pouvoir supporter la création d'un minimum de 4 réseaux distincts entre les interfaces. Par exemple : réseau 1 (radio a & radio b), réseau 2 (radio c & radio d) ou réseau 1(radio a, b, c, & d). |
| 9 | Doit pouvoir supporter la création de réseaux entre des unités localisés à des |

| | |
|----|--|
| | locations géographiques différents via une interface Ethernet utilisant des adresses IP. La connectivité entre les passerelles doit pouvoir être établie via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. Par exemple : Réseau A = passerelle 1-radio 1, passerelle 2-radio 1, passerelle 3-radio 2. |
| 10 | Doit supporter au minimum les communications suivantes dans un même châssis : 1 PSTN, 1 Tel analog, VoIP, 1 Opérateur, 5 radios. |
| 11 | Doit comprendre au minimum un guide de l'utilisateur en anglais (et français si disponible) avec chacun des appareils. |

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CUA* [A0220T \(2014-06-26\)](#) Évaluation du prix. Le soumissionnaire doit remplir et inclure avec sa proposition l'Annexe B – Base de paiement.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions incluant l'Annexe A - Énoncé du Besoin et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires de l'Annexe C pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14W732

File No. - N° du dossier
QCW-4-37265

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2. Énoncé du Besoin

Le 5^e Groupe Brigade Mécanisé du Canada (5 GBMC) du Ministère de la Défense Nationale souhaite procéder à l'achat et à la livraison de 4 (quatre) passerelles d'interopérabilité radio, disponibles dans le commerce, et selon les autres spécifications de l'Annexe A.

6.3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)(<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1. Conditions générales

2010A (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4. Date de livraison

Le besoin doit être reçu au plus tard le 31 mars 2015.

6.5. Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Jonathan Perron
Titre : Spécialiste en Approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1550, avenue d'Estimauville
Québec, Québec
G1J 0C7
Téléphone : 418-649-2838
Télécopieur : 418 648-2209
Courriel : jonathan.perron@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14W732

File No. - N° du dossier
QCW-4-37265

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

(sera complété lors de l'adjudication du contrat)

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Renseignements généraux :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : ___ - ___ - ____

Télécopieur : ___ - ___ - ____

Courriel : _____ .

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : ___ - ___ - ____

Télécopieur : ___ - ___ - ____

Courriel : _____

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*) conformément à l'annexe B, FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

6.7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

6.8. Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) [2010A \(2014-11-27\)](#), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Énoncé du Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement

6.11. Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C \(2012-07-16\)](#), Contrat de défense

6.12. Clauses du Guide des CCUA

[Marchandises excédentaires \(2006-06-16\) B7500C](#)

ÉNONCÉ DU BESOIN

1. TITRE

Passerelles d'interopérabilité radio

2. CONTEXTE

Dans le cadre de ses activités dans des environnements austères, le ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin d'un système de communication extrêmement performant et polyvalent, disponible dans le commerce.

Le 5^e Groupe Brigade Mécanisé du Canada (5 GBMC) doit être prêt à déployer des effectifs à n'importe quel endroit où le Gouvernement canadien (GC) le détermine comme étant nécessaire dans un contexte d'opérations domestiques, opérations internationales et exercices.

Pour mener à bien ses opérations à l'intérieur d'un vaste spectre de possibilités pouvant comprendre la participation d'autres organismes gouvernementaux, forces militaires alliées et organismes civils, le 5^e GBMC doit se procurer des passerelles d'interopérabilité radio, qui peuvent être utilisées pour interconnecter des radios de différents types et fréquences de même que des téléphones conventionnels / satellites / VoIP / cellulaires d'une façon locale ou distribuée selon l'étendue de la zone d'opération. Cette interconnexion doit être effectuée rapidement et de façon autonome par le personnel du 5^e GBMC.

3. OBJECTIF

L'objectif de ce document vise les exigences générales et particulières relatives à l'exécution complète et satisfaisante d'un besoin lié aux communications dans un environnement opérationnel pour le 5^e GBMC du ministère de la Défense nationale (MDN).

4. PRODUITS LIVRABLES

Les livrables sont :

| 4.1 | DESCRIPTION | QUANTITÉ |
|-------|--|----------|
| 4.1.1 | Passerelle d'interopérabilité radio selon les exigences détaillées au point 5 suivant. | 4 |
| 4.1.2 | Câbles pour connecter une radio RT-5121A/U. Longueur : entre 1.5 mètre et 2 mètres. | 12 |
| 4.1.3 | Câbles pour connecter une radio RT-1694C. Longueur : entre 1.5 mètre et 2 mètres. | 4 |
| 4.1.4 | Câbles pour connecter une radio RT-1796. Longueur : entre 1.5 mètre et 2 mètres. | 4 |

5. EXIGENCES TECHNIQUES DÉTAILLÉES DU BESOIN

Chaque passerelle doit avoir les caractéristiques suivantes :

| 5.1 | Description |
|--------|---|
| 5.1.1 | Doit permettre une communication entre les radios commerciales, militaires et amateurs, de même qu'avec les téléphones satellite, conventionnels, cellulaires et VoIP qui sont tous connectés sur la même unité (limité par le nombre de fentes disponibles). |
| 5.1.2 | Doit être configurable et opérable via une interface de programmation majoritairement graphique. |
| 5.1.3 | Doit être étanche aux intempéries et opérable dans une zone de température allant de -20 à +50 degrés Celsius. |
| 5.1.4 | Doit fonctionner sur un large éventail de sources de tension. Les sources possibles comprennent : a. 11-15 VDC b. 115 VAC à 220 VAC 50Hz c. 115 VAC à 220 VAC 60Hz |
| 5.1.5 | Doit être transportable et installable dans un châssis standard de 19 pouces de largeur x 24 pouces de hauteur. |
| 5.1.6 | Doit pouvoir être interconnecté avec d'autres unités via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. |
| 5.1.7 | Doit être configurable / gérable à distance via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. |
| 5.1.8 | Doit pouvoir supporter la création d'un minimum de 4 réseaux distincts entre les interfaces. Un réseau se définit par le couplage d'un minimum de deux interfaces radios afin que celles-ci transmettent et reçoivent la même intelligence qui module l'onde porteuse. Par exemple : réseau 1 (radio a & radio b), réseau 2 (radio c & radio d) ou réseau 1(radio a, b, c, & d). |
| 5.1.9 | Doit pouvoir supporter la création de réseaux entre des unités localisés à des locations géographiques différentes via une interface Ethernet utilisant des adresses IP. Un réseau inter unité se veut la capacité de coupler des radios qui sont dans des unités à des locations physiques différentes afin que celles-ci transmettent et reçoivent la même intelligence qui module l'onde porteuse. La connectivité entre les passerelles doit pouvoir être établie via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. Par exemple : Réseau A = passerelle 1-radio 1, passerelle 2-radio 1, passerelle 3-radio 2. |
| 5.1.10 | Doit supporter au minimum les communications suivantes dans un même châssis : 1 PSTN, 1 Tel analog, VoIP, 1 Opérateur, 5 radios. |
| 5.1.11 | Doit comprendre au minimum un guide de l'utilisateur en anglais (et français si disponible) avec chacun des appareils. |

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14W732

File No. - N° du dossier
QCW-4-37265

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6. CONTRAINTES

Tout le matériel devra être livré au lieu de livraison au plus tard le 31 mars 2015.

7. LIEU DE LIVRAISON

Escadron des Trans de la 2^e Division du Canada
501, rue Général T.L. Tremblay
Garnison Valcartier
Courcellette, QC, Canada G0A 4Z0

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14W732

File No. - N° du dossier
QCW-4-37265

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe B

Base de paiement

| Article | Description | Quantité | Prix unitaire | Prix calculé |
|--|--|----------|---------------|--------------|
| 1 | Passerelles d'interopérabilité radio selon les exigences techniques détaillées au point 5 de l'annexe A. | 4 | \$ | \$ |
| 2 | Câbles pour connecter une radio RT-5121A/U 1.5 mètre et 2 mètres | 12 | \$ | \$ |
| 3 | Câbles pour connecter une radio RT-1694C 1.5 mètre et 2 mètres | 4 | \$ | \$ |
| 4 | Câbles pour connecter une radio RT-1796 1.5 mètre et 2 mètres | 4 | \$ | \$ |
| 5 | DDP (Courcelette, Québec) , incluant tous les frais de douanes, de manutention et livraison. | 1 | \$ | \$ |
| TOTAL(CAD) (excluant les taxes de ventes applicables) | | | | \$ |

Annexe C

Tableau des critères d'évaluation techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques des produits proposés.

IMPORTANT : Le soumissionnaire doit indiquer, pour chacun des critères obligatoires, si les produits proposés s'y conforme ou non, en cochant la case appropriée. Le soumissionnaire doit clairement démontrer comment les produits proposés rencontrent chacun des critères. Lorsqu'il faut se référer à d'autres documents accompagnant la proposition, le soumissionnaire devrait indiquer l'endroit exact où se trouvent les documents de référence, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Il est impératif que le soumissionnaire donne une réponse pour chacun des critères. Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour permettre une évaluation complète.

| Art. | Critères d'évaluation techniques obligatoires | Oui | Non | Référence |
|------|---|-----|-----|-----------|
| 1 | Doit permettre une communication entre les radios commerciales, militaires et amateurs, de même qu'avec les téléphones satellite, conventionnels, cellulaires et VoIP qui sont tous connectés sur la même unité (limité par le nombre de fentes disponibles). | | | |
| 2 | Doit être configurable et opérable via une interface de programmation majoritairement graphique. | | | |
| 3 | Doit être étanche aux intempéries et opérable , sans s'y limiter, dans une zone de température allant de -20 à +50 degrés Celsius. | | | |
| 4 | Doit fonctionner sur un large éventail de sources de tension. Les sources possibles comprennent : a. 11-15 VDC b. 115 VAC à 220 VAC 50Hz c. 115 VAC à 220 VAC 60Hz | | | |
| 5 | Doit être transportable et installable dans un châssis standard de 19 pouces de largeur x 24 pouces de hauteur. | | | |
| 6 | Doit pouvoir être interconnecté avec d'autres unités via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. | | | |
| 7 | Doit être configurable / gérable à distance via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. | | | |
| 8 | Doit pouvoir supporter la création d'un minimum de 4 réseaux distincts entre les interfaces. Par exemple : réseau 1 (radio a & radio b), réseau 2 (radio c & radio d) ou réseau 1(radio a, b, c, & d). | | | |

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0106-14W732/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W0106-14W732

File No. - N° du dossier
QCW-4-37265

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

| | | | | |
|----|--|--|--|--|
| 9 | <p>Doit pouvoir supporter la création de réseaux entre des unités localisés à des locations géographiques différents via une interface Ethernet utilisant des adresses IP.</p> <p>La connectivité entre les passerelles doit pouvoir être établie via un réseau Ethernet utilisant des adresses IP. Par exemple : Réseau A = passerelle 1-radio 1, passerelle 2-radio 1, passerelle 3-radio 2.</p> | | | |
| 10 | <p>Doit supporter au minimum les communications suivantes dans un même châssis : 1 PSTN, 1 Tel analog, VoIP, 1 Opérateur, 5 radios.</p> | | | |
| 11 | <p>Doit comprendre au minimum un guide de l'utilisateur en anglais (et français si disponible) avec chacun des appareils.</p> | | | |